

Mercredi 10 décembre 2025

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS VOTE UN BUDGET AMBITIEUX POUR CONTINUER LA MODERNISATION DU RESEAU

À l'occasion du Conseil d'administration du 10 décembre 2025, Île-de-France Mobilités a procédé au vote de son budget pour l'année 2026. Ce budget s'inscrit dans la continuité des orientations stratégiques fixées par Valérie Pécresse et poursuit la volonté forte de modernisation engagée depuis plusieurs années via des investissements conséquents pour le réseau et le renouvellement sans précédent des matériels roulants. Au total, 4,3 milliards d'euros seront à nouveau investis pour moderniser le réseau sur l'année 2026, soit une hausse de près de 800 millions d'euros en comparaison avec 2025. Cette constance dans les investissements, permet aux opérateurs de transport et aux gestionnaires d'infrastructure de construire des plans de modernisation à long terme, qui sont les bases pour un réseau plus fiable pour les voyageurs.

Des dépenses et des recettes en hausse en 2026

Le budget voté par Île-de-France Mobilités pour l'année 2026 s'inscrit dans la lignée des précédents, avec des hausses des recettes et des dépenses, notamment en raison de l'expansion du réseau, qui verra l'arrivée d'une nouvelle ligne de métro (ligne 18), la pré-exploitation d'une autre ligne (ligne 15), l'exploitation sur une année complète du Câble 1, la mise en service du Tzen4, le lancement de lignes de bus et de cars et une augmentation de l'offre sur le réseau ferré historique. L'année 2026 sera aussi marquée par l'arrivée de nombreux nouveaux matériels roulants sur les RER D et E, ainsi que la ligne 10 du métro, et la poursuite du renouvellement des bus, avec 1000 nouveaux bus propres. La vote de ce budget permet le bon fonctionnement du réseau sur l'année à venir, Île-de-France Mobilités étant le financeur exclusif de tout le réseau.

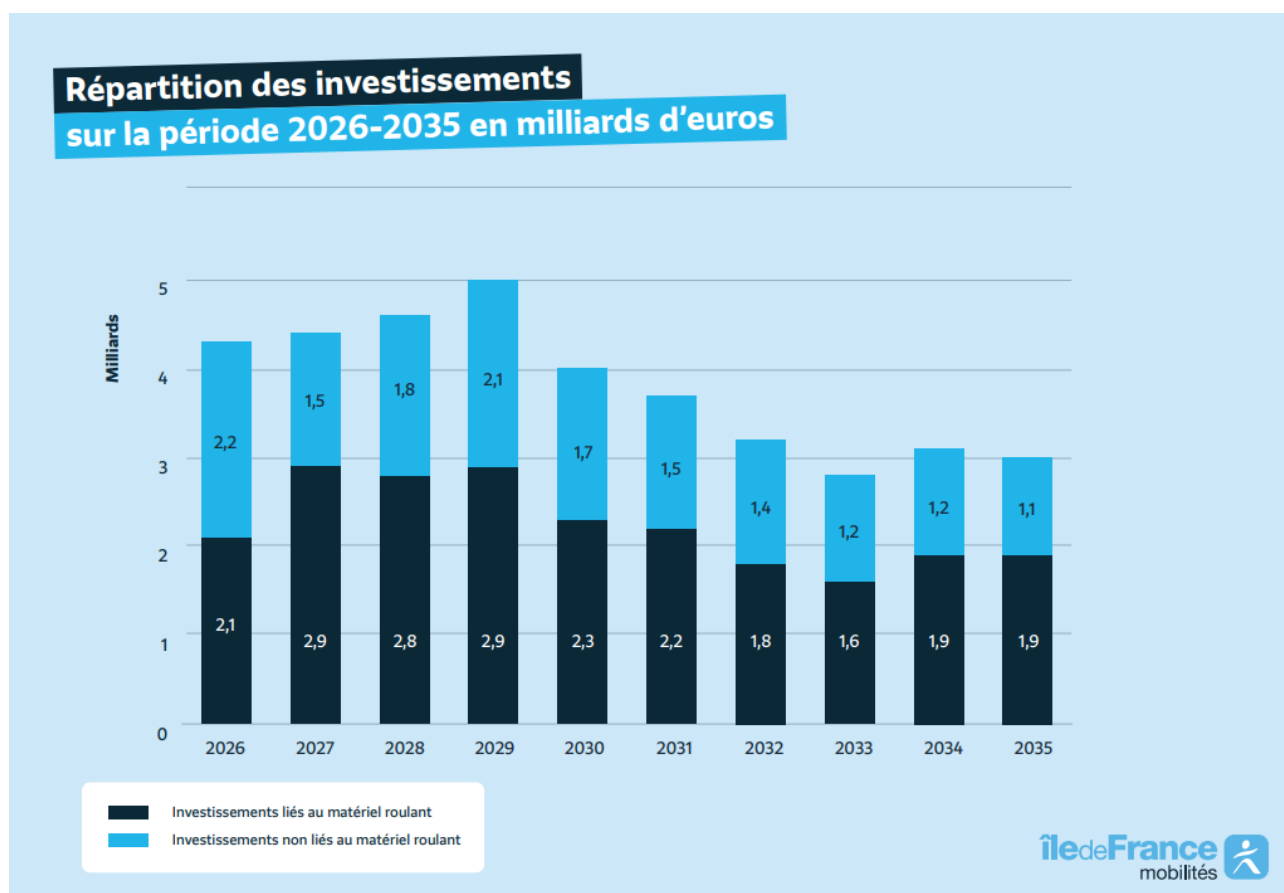
Le budget 2026 prévoit **12,6 milliards d'euros de dépenses de fonctionnement**, en hausse de 6% par rapport à 2025. Cette hausse des dépenses s'explique essentiellement par la hausse des dépenses d'exploitation régulière qui incluent la rémunération des opérateurs de transports, qui passe à 11,5 milliards d'euros avec l'expansion du réseau de transports et l'amélioration de la qualité de service (ligne 18, Câble 1, futures lignes de bus et cars, offre ferrée, passage des bus au biocarburant, augmentation des effectifs des agents de sécurité, etc.).

Comme l'année précédente, Île-de-France Mobilités vote un budget ambitieux pour le fonctionnement quotidien du réseau. Cependant, la suppression dès 2026 de la fraction de TICPE qui lui était attribuée porte des conséquences majeures sur l'équilibre budgétaire et ne pourra être absorbée qu'à la condition que l'État respecte ses engagements. La compensation promise par le Gouvernement est ainsi indispensable et doit se traduire, dès la prochaine loi de finances, par l'attribution d'une ressource pérenne équivalente. Sans cette garantie, Île-de-France Mobilités ne

-
serait pas en mesure de financer les subventions de fonctionnement aux opérateurs de transport franciliens, mettant en péril la continuité et la qualité du service public.

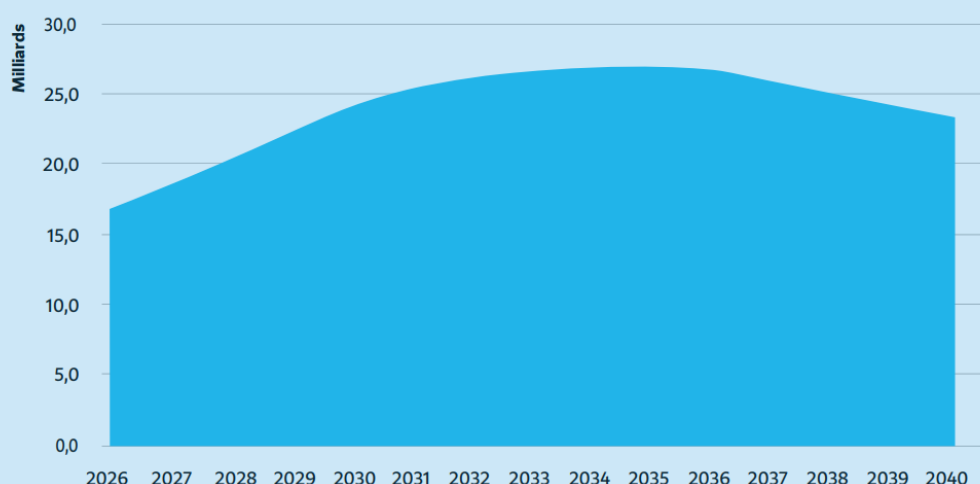
Toujours plus d'investissements sur le réseau

En 2026, ce sont 4,3 milliards d'euros de dépenses réelles d'investissement qui sont prévus sur le réseau, soit près de 800 millions de plus que l'année passée. Cette hausse de l'investissement s'explique notamment par l'achat de matériel roulant, dont le MF19 et le RER NG, ou encore le Regio2N.



Ces dépenses d'investissement sont soutenues et constantes depuis plusieurs années, et continueront encore jusqu'à l'horizon 2030, afin d'assurer le renouvellement de la grande majorité du matériel roulant (trains, RER, métros et bus). Une fois ce renouvellement effectué, la trajectoire de l'investissement se stabilisera autour des 3 milliards d'euros par an, permettant également de rembourser la dette d'Île-de-France Mobilités.

Encours prévisionnel de dette au 1er janvier de l'année en milliards d'euros



Une évolution limitée des tarifs en 2026

Comme chaque année, Île-de-France Mobilités ajuste ses tarifs afin de garantir un financement responsable des nombreuses améliorations apportées au réseau francilien. Objectif : continuer à investir pour offrir un service plus moderne, plus fiable et plus durable, tout en préservant le pouvoir d'achat des voyageurs.

Conformément à l'accord signé avec l'État en 2023, l'évolution tarifaire 2026 reste **limitée à "l'inflation + 1 %"**, soit une hausse modérée de **2,3 %**. Concrètement, cela représente **environ 2 € par mois** pour un abonnement Navigo annuel.

Cette mesure permet de **partager équitablement l'effort** entre les différents acteurs, sans faire peser le financement des investissements uniquement sur les usagers. Grâce à cette politique tarifaire maîtrisée, Île-de-France Mobilités poursuit son ambition : **un réseau plus performant, plus écologique et toujours accessible à tous**.

La Région et les Départements contribueront également à hauteur de l'inflation +2% pour soutenir cet effort collectif.

Les tarifs des titres votés pour l'année 2026 (tarifs réduits entre parenthèses)

Les titres occasionnels	
Ticket métro-train-RER	2,55 € (1,30 €)

Ticket bus-tram	2,05 € (1,05 €)
Ticket d'accès à bord	2,50 €
Ticket d'accès à bord par SMS	2,55 €
Navigo Liberté +	
Ticket métro-train-RER	2,04 € (1,02 €)
Ticket bus-tram	1,64 € (0,82 €)
Forfaits	
Navigo Annuel toutes zones	998,80 €
Navigo Senior toutes zones	544,80 €
Navigo Mois toutes zones	90,80 € (45,40 €)
Navigo Semaine toutes zones	32,40 € (16,20 €)
Forfaits scolaires	
Navigo Imagine R (hors frais de dossier)	393,30 €
Navigo Imagine R Junior (hors frais de dossier)	17,20 €
Forfaits touristes	
Ticket aéroports	14 € (7 €)
Paris visite 1 jour adulte / 5 jours adulte	30,60 € / 78 €

Contact presse :contactpresse@iledefrance-mobilites.frwww.iledefrance-mobilites.fr/presse